

## Charte de déontologie Grainocreteil

### Esprit du projet et utilisation de la plateforme canoprof grainocreteil

#### **Axe 1 : Esprit et valeurs :**

-tout échange de graines entre écoles/établissements s'intègre à un projet pédagogique et éducatif dans lequel les élèves occupent une place centrale. Le lien entre graines et jardin pédagogique est évidemment essentiel (notons qu'en cas d'impossibilité de disposer d'un jardin au sein de l'établissement, les activités de jardinage peuvent être organisées autour de bacs de culture, serres, jardin collectif de proximité ou tout autre dispositif permettant aux élèves d'avoir un contact direct avec la production de végétaux). L'enjeu principal est d'enrichir la formation scientifique des élèves et leur éducation au développement durable dans le cadre du développement de la citoyenneté.

-un établissement proposant des graines à l'échange sur la plateforme Grainocreteil engage sa responsabilité de principe quant à l'identification et la qualité des graines proposées

-une graine n'est proposée à l'échange que si elle a été obtenue par les élèves grâce à la culture de la plante dont elle est issue. L'enjeu pédagogique est d'entrer dans une démarche complète de partage de semences avec les élèves : planter, produire les graines, décrire les semences et enfin les échanger.

Ainsi on ne proposera pas à l'échange des graines qui auraient été données par un parent, ou alors ces graines devraient d'abord être plantées, de manière à cultiver la plante avec les élèves, puis ce sont les graines obtenues ainsi qui pourraient être proposées sur la plateforme., après vérification de l'identification.

-les graines sont proposées à l'échange de manière totalement gratuite. L'enjeu n'est en aucune manière commercial. Au contraire il s'agit aussi dans un esprit d'éducation au développement durable, de sensibiliser les élèves à d'autres pratiques économiques (troc, circuits courts...).

-le principe des échanges est de solliciter le contact indiqué dans l'établissement proposant la graine souhaitée. Il est nécessaire pour assurer un équilibre en terme de graines disponibles pour l'échange, mais aussi d'un point de vue éducatif pour les élèves, de proposer des graines sur la plateforme dès lors qu'on en demande. On pourra comprendre qu'un établissement débutant son jardin pédagogique demande des graines au départ sans en proposer lui-même, dans ce cas l'établissement s'engage à proposer des graines dès qu'il en aura obtenu.

-les plantes obtenues dans les jardins d'écoles et établissements scolaires n'ont pas vocation à être vendues (à l'exception des SEGPA pour lesquelles la production d'objets confectionnés est une dimension importante de la formation des élèves). L'enjeu de la production de graines n'est pas commercial. Les plants pourront par contre être offerts ou troqués, par exemple lors d'évènements valorisant la structure scolaire et son projet EDD (le logo Grainocréteil, à trouver sur ce site, peut à cette occasion être accolé sur les pots ou sachets).

#### **Axe 2 : Fonctionnement et usage de la plateforme numérique :**

-la fiche est remplie par les élèves (une fiche par variété), il est possible d'indiquer un degré de fiabilité concernant la graine proposée.

-un établissement qui demande et obtient des graines auprès d'un autre établissement complète aussitôt le tableau de synthèse des échanges (c'est indispensable pour permettre à tous d'avoir une vision actualisée des graines disponibles).

-un établissement qui donne des graines met à jour le nombre de graines encore disponibles dans le tableau de synthèse des échanges. S'il n'a plus de graines à proposer, il retire la fiche de description de la base de données pour ne pas encombrer la plateforme avec des données obsolètes.

-avertissement et recommandation concernant la catégorie « usage » de la fiche descriptive de la semence : « Les préparations de plantes médicinales renseignées dans la catégorie « usage » de la fiche sont données à titre informatif. Elles ne peuvent en aucun cas se substituer à un avis médical ». Cette phrase pourra être indiquée le cas échéant dans les fiches concernées.

-les graines de végétaux présentant un danger pour la santé ne doivent être introduites dans le projet ni dans les échanges entre structures scolaires.

**Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter dans le cadre du dispositif GrainoCreteil : [cliquer ici](#).**